Séance publique du 6 octobre 2025

Si la médecine du théâtre de Molière m'était contée

Jacques MATEU
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS :
Molière, médecine et médecins au XVIIe siècle, Faculté de médecine de Paris au XVIIe siècle, Collège Royal de médecine de Montpellier, « L'amour médecin », « Dom Juan ou le Festin de pierre », « Le médecin malgré lui », « Monsieur de Pourceaugnac », « Le malade imaginaire », dogmatisme, endoctrinement

RÉSUMÉ :
Pourquoi cet acharnement de Molière contre la Médecine et les médecins de son époque ?

La Médecine au XVIIe siècle opposait plusieurs écoles, dont celle de Paris très conservatrice et celle de Montpellier plus « moderne », plusieurs corporations aussi dont médecins, chirurgiens et pharmaciens. Un rapide « état des lieux » du monde médical et le parcours des « pièces à charge » permettent de voir combien Molière était parfaitement informé. Il a certainement souhaité, grâce au rire, combattre l'esprit de dogmatisme médical et, au-delà de ce dernier, celui d'autres domaines de croyance, notamment religieux, pour lesquels l'endoctrinement des plus crédules était le but recherché. Ainsi l'élargissement de focale auquel nous invite Molière nous apprend beaucoup sur la société du XVIIe siècle.

Sur la trentaine de pièces écrites, montées et jouées en moins de vingt ans par ce forcené du théâtre que fut Molière, neuf pièces ont pour thème dominant la médecine et les médecins. Et cela sans compter celles où les médecins n'occupent qu'une place anecdotique. Presque une pièce sur trois !

Certes Molière a toujours été prompt à combattre, sous un mode comique qui en déguise le côté tragique, les travers et l'obscurantisme de son époque, mais pourquoi un tel acharnement contre la médecine et les médecins ?
Il fallait qu'il ait là des raisons profondes de vouloir les ridiculiser à ce point.

C'est ce que nous allons tenter de dévoiler dans ce conte de « la médecine du théâtre de Molière ».

Que semble donc prescrire le médecin du XVIIe siècle ?

En toute circonstance, à en croire Molière :

« Clysterum donare, postea seignare, ensuita purgare ».

Clystère, saignée, purge ! C'est là le slogan de la médecine galénique que l'on entend à l'envi dans les pièces de Molière et qui semble alors partout sévir ! Mais alors, tous les médecins du XVIIe n'étaient-ils que d'autant de Diafoirus, père ou fils ? Certainement pas !

Même si Savinien de Cyrano de Bergerac écrivait avec drôlerie : « à peine sont-ils entrés dans la chambre qu'on tire la langue au médecin, on tourne le cul à l'apothicaire et l'on tend le poing au barbier », la réalité est certainement plus complexe que ces apparences caricaturales.

Pour comprendre la portée de sa satire, d'ailleurs évolutive au fil du temps, qui de farcesque au début devient bientôt philosophique, nous envisagerons, dans un premier temps, ce qu'étaient les connaissances et la pratique médicales à l'époque de Molière.

Puis, à travers quelques pièces emblématiques, nous analyserons l'image qu'a voulu en donner Molière dans son *Théâtre*.

Pour finir, nous tenterons de comprendre ce mystérieux acharnement contre la médecine et les médecins.

1. L'état de la Médecine au XVIIe siècle

Durant les siècles passés, les préceptes de la médecine étaient restés, en beaucoup d'écoles, proches de ceux d'Hippocrate, Ve siècle avant J.C., avec ses aphorismes et sa « théorie des humeurs » – sang, phlegme, bile jaune et bile noire ; humeurs dont le déséquilibre est source des « sautes d'humeur », voilà d'où vient l'expression, et peut menacer la santé. Pour Hippocrate, « les jugements se font en regardant, écoutant, flairant, goûtant et touchant. » Et la maladie passe toujours par trois stades : la crudité, la cuisson et la crise. Enfin la thérapeutique d'Hippocrate consistait surtout à laisser faire la nature ; les prescriptions les plus fréquentes étaient : le régime, la diète, les bains chauds, le lait de chèvre et les vins vieux, les vomitifs, les purgatifs, les ventouses, la saignée…

Durant des siècles, les préceptes de la médecine étaient restés proches aussi – et surtout –de ceux de Galien, IIe siècle après J.C., fidèle successeur d'Hippocrate et d'Aristote, avec sa « théorie des tempéraments » présentée comme l'équilibre subtil entre quatre qualités fondamentales – le chaud, le froid, le sec et l'humide – et bien sûr avec leurs thérapeutiques fondées sur l'hygiène, la diététique, la botanique, les lavements et les saignées destinées à rééquilibrer les humeurs selon la « théorie des contraires ».

Alors qu'en est-il au XVIIe siècle, à l'époque de Molière, sur le plan de l'approche clinique et thérapeutique ? Exception faite du Collège Royal de médecine de Montpellier, siégeant rue du Bout-du-monde, emplacement actuel de la Panacée, qui se démarque en s'ouvrant à la chimie de l'époque, nous y reviendrons, rien n'a changé ou presque… En beaucoup d'endroits, notamment en la Faculté de médecine de Paris située rue de la Bûcherie, dans le cinquième arrondissement, quartier de la Sorbonne, sous la houlette des Doyens Gui Patin et Jean Riollan, rien n'a changé ; rien, sinon qu'on laisse moins faire la nature et que les saignées sont pratiquées en si grand nombre qu'elles tuent bien des malades.

Durant des siècles, le dispositif du soin non plus n'avait guère évolué.

L'art de soigner était resté partagé entre les médecins (médecins universitaires, médecins de ville, médecins de la Cour), les corporations que sont les barbiers-chirurgiens et les apothicaires, et le vaste domaine de ceux qui ne possédaient d'autre reconnaissance que leur savoir-faire, comme les matrones, les ecclésiastiques et les empiriques de toute sorte : arracheurs de dents, enchanteurs et vendeurs de thériaque ou d'orviétan...

Qu'en est-il au XVIIe siècle, à l'époque de Molière ?

Là non plus rien n'a réellement changé !

Sur le plan de l'institution d'abord, les principaux thérapeutes que sont les médecins, les chirurgiens et les apothicaires s'inscrivent dans un rapport hiérarchique très contraignant.

- Médecins et chirurgiens ne s'entendent guère en fait.

Certes les barbiers-chirurgiens et les chirurgiens du Collège de Saint-Côme ont réussi à s'unir en 1655 pour obtenir la protection royale et s'affranchir de toute tutelle. Mais tout n'est pas gagné pour eux ! La Faculté de médecine a quand même réussi de haute lutte à leur faire interdire le port de la robe et du bonnet afin de les déclasser et que ne puissent être confondus médecins et subalternes…

C'eût été déchoir pour un médecin que de pouvoir être pris, vêtu du même costume, pour un chirurgien ! Être confondu avec ce technicien, ce manuel, diplômé en à peine quatre ans quand les médecins sont de purs esprits ! Purs esprits issus de la grande et riche bourgeoisie, de la noblesse de robe, ou d'une lignée médicale ; purs esprits parlant le latin après une scolarité complète terminée par deux années supplémentaires en Faculté des Arts destinées à suivre des cours de logique, d'éthique, de physique, de métaphysique, et à s'imprégner de la philosophie d'Aristote. Purs esprits, les futurs médecins devaient ensuite suivre six années d'études médicales, quatre théoriques et deux pratiques.

Comment accepter alors, après un tel parcours, de ne pouvoir être distingué d'un simple chirurgien ?

Le Doyen de la Faculté de médecine de Paris, Gui Patin, ne qualifiait-il pas d'ailleurs les chirurgiens de « laquais bottés », de « superbes racailles », de « coquins à moustaches et rasoirs »… ? Et cela, même si leurs compétences, au-delà des saignées, s'étendaient au traitement des hernies ombilicales, de certains kystes et de certaines tumeurs, des varices, des pierres et calculs de vessie, des fissures anales, de la cataracte, mais aussi aux accouchements difficiles, aux trachéotomies pour sauver du croup ; la chirurgie avait fait d'énormes progrès au siècle précédent grâce notamment à Ambroise Paré… Mais les chirurgiens n'étaient que subalternes, ne pouvant que répondre aux prescriptions des médecins. Aussi interdiction formelle de porter robe et bonnet !

Mais l'affrontement entre médecins et chirurgiens ne se limite pas à l'habit, tant s'en faut ! Ils se battent aussi autour de la possibilité de disséquer, puisque la Faculté garde le privilège de se faire remettre les cadavres des suppliciés, seuls autorisés à être disséqués, afin de garder la haute main sur les démonstrations anatomiques réservées aux étudiants en médecine, interdites aux barbiers-chirurgiens. Ces démonstrations ne duraient que peu de temps, deux cadavres suffisaient pour l'année ; c'est dire que l'anatomie n'était que survolée et mieux valait compléter ses connaissances dans les livres d'anatomie dont celui de Vésale. En tout cas, et c'est là le plus regrettable, hors de question que les chirurgiens aient quelques cadavres pour répéter leurs interventions.

- Si le torchon brûle entre médecins et barbiers-chirurgiens, il n'en va guère mieux entre médecins et pharmaciens.

À titre d'exemple, la Faculté de médecine de Paris a même trouvé un moyen très moderne pour étouffer la corporation des apothicaires qui voulait échapper à la tutelle de la Faculté de médecine et délivrer des médicaments sans ordonnance médicale ; les apothicaires se heurtèrent là au doyen Gui Patin, encore lui, qui les traita de voleurs et fripons et qui fit éditer un petit livre intitulé *Le médecin charitable* qui enseignait « la manière de faire et préparer en la maison avec facilité et peu de frais des remèdes propres à toutes sortes de maladies », livre vendu au prix dérisoire d'un sou. Et chose terrible, cet ouvrage conseillait entre autres de préparer soi-même à la maison les lavements et de se passer ainsi des apothicaires. Pour nombre d'entre eux qui ne vivaient que de préparation et administration à domicile de lavements, « ces fameux clystères émollients et carminatifs », ce petit livre les condamnait à voir s'envoler la source principale de leurs bénéfices. Ils s'avouèrent vaincus et prêtèrent serment de ne jamais délivrer aucun médicament sans l'ordonnance d'un médecin.

À propos de lavement, il est amusant de lire que « selon la qualité et la richesse du client » l'apothicaire ajustait à sa seringue une canule d'ivoire ou une canule de buis… Mais où donc va se nicher le train de vie ?

Ainsi, entre ces différentes corporations de soin, la confraternité était bien cette haine vigilante dont parlera plus tard la journaliste Carmen Teissier.

En revanche tous trois, médecins, chirurgiens, et apothicaires savaient s'entendre à merveille quand il s'agissait de duper les patients ou de combattre les « empiriques » et tous les charlatans qui sévissaient tout autant dans les campagnes que dans les villes et à la Cour même.

Voilà ce qu'il en était des institutions ennemies !

Sur le plan des espaces de savoir et de pouvoir, les tensions règnent, que ce soit entre la Faculté de médecine de Paris et le pouvoir royal ou entre les Facultés elles-mêmes, notamment entre celle de Paris et sa grande rivale, celle de Montpellier ; quand les cercles savants, eux, en revanche, prennent tout leur essor.

La Faculté de médecine de Paris ne voudrait accepter en la capitale que des médecins issus de ses rangs. Mais comment tenir tête au bon vouloir de la famille royale et des personnes de la Cour qui entendent choisir leurs médecins et les recommander à toute l'aristocratie, tel Vallot ou Daquin, médecins de Louis XIV, diplômés de la Faculté de Montpellier.

La Faculté de médecine de Paris voudrait être le seul lieu d'enseignement de la médecine en la capitale, mais comment s'opposer à la volonté du roi qui, conseillé par Colbert, fit dispenser au Jardin Royal des leçons publiques de botanique et de pharmacie, mais aussi d'anatomie ouvertes à tous, où l'on exposait notamment les nouveaux concepts de Harvey sur la circulation sanguine, tant décriés par la Faculté de Paris ?

Ces leçons du Jardin Royal manifestaient trois volontés du roi : s'opposer au monopole dont se prévalait la Faculté de médecine de Paris, afficher son parti-pris pour les « Modernes », et confirmer son souhait de donner place aux chirurgiens du Collège de Saint-Côme.

La Faculté de Paris n'avait plus finalement qu'un monopole bien illusoire, celui de représenter une tradition figée dans son enseignement et dans ses rituels.

Alors, en réaction, elle va essayer tout au moins de faire valoir son hégémonie hors la capitale, sur les autres Facultés au premier rang desquelles la Faculté de médecine de Montpellier, sa grande rivale !

Les docteurs issus de la Faculté de médecine de Paris méprisaient profondément les diplômés de la Faculté de Montpellier où les diplômes, disaient-ils, s'achetaient. Jean Riolan, Professeur d'anatomie et de botanique du Collège Royal en la capitale, plein de morgue pour la province, qualifiait les Montpelliérains de « jeunes gens présomptueux, ignorants et malicieux » ; il s'élevait contre « leurs prétentions intolérables… qui provenaient de la naissance de l'école montpelliéraine dont les fondateurs n'étaient que des arabes, mahométans, juifs ».

C'était le dédain le plus total !

Mais comment ces deux Écoles auraient-elles pu s'entendre ? Quand la Faculté de Paris était d'un conservatisme farouche, fidèle aux seules théories d'Hippocrate et de Galien, bref, quand Paris était fidèle aux « Anciens », alors qu'à l'opposé, l'École de Montpellier était progressiste ; elle fondait son enseignement certes sur les ouvrages d'Hippocrate et de Galien, mais aussi sur ceux des docteurs arabes et juifs traduits en latin et d'autres encore ! Montpellier était au rang des « Modernes » ! Cette orientation montpelliéraine s'était faite à partir de la deuxième moitié du XVIe siècle, en partie sous l'influence des écrits révolutionnaires d'un certain Paracelse. Pour ce médecin, alchimiste de la première moitié du XVIe siècle, toute pathologie a une cause extérieure

qu'il faut combattre. Pour lui « l'homme est un composé chimique et les maladies ont pour cause une altération quelconque de ce composé : il faut donc des médicaments chimiques pour combattre les maladies. » Ainsi, outre les thérapeutiques classiques préconisées par les Anciens, les médecins de Montpellier faisaient appel à des opiacés, des préparations à base d'antimoine, de soufre, de mercure et autres métaux et métalloïdes. Rien à voir avec les ordonnances parisiennes qui, elles, s'en référaient aux seules vertus des herbes et des simples…

Il est facile d'imaginer les controverses entre les deux écoles ; elles sont légion ; la plus célèbre touche l'usage thérapeutique, vomitif, de l'antimoine, métal qui présente des analogies avec l'arsenic, et avec lequel on confectionnait le vin émétique ; la Faculté de Paris était violemment hostile à ce vin qu'elle qualifiait de « poison » et hostile à ceux qui l'utilisaient ; Montpellier était bien sûr la première visée !

Mais ce n'est là en fait qu'un des aspects d'un débat, voire d'un combat plus large sur l'iatrochimie et la polypharmacie où s'opposaient les deux grandes Facultés du royaume.

La polypharmacie à Montpellier avait un défenseur et prosélyte éminent en la personne de Lazare Rivière. Gui Patin, encore lui, était l'un de ses plus farouches opposants, quand il écrivait :

« La chimie n'est nullement nécessaire en médecine, la plupart des malades en ont été tués ».

Bref, c'était la guerre entre les galénistes parisiens et les chimistes montpelliérains.

Enfin, dernière source de dissolution du pouvoir et de perte d'hégémonie de la Faculté de médecine de Paris : les cercles savants et les académies scientifiques qui se multiplient et font parler d'eux !

En leur sein, savants et chercheurs commencent à mettre en commun leurs idées, leurs hypothèses et résultats de recherche. Et curieusement ces réunions se tiennent devant nombre d'aristocrates mondains avides de nouveautés. Parmi elles, citons le cabinet des frères Dupuy ou encore l'Académie de l'abbé Bourdelot et bien sûr l'Académie des Sciences crée par Colbert en 1666, comptant 21 membres dont un anatomiste réputé, le Montpelliérain Jean Pecquet, et deux médecins – Claude Perrault et Marin Cureau de la Chambre – médecins ordinaires du roi.

Sur le plan européen enfin, les sociétés savantes se structurent et font connaître les résultats de leurs travaux à travers journaux et revues. Dans toute l'Europe la science progresse, partout des chercheurs travaillent et trouvent ! Écoutez plutôt : en 1628, l'Anglais Harvey décrit la structure et le fonctionnement du cœur avec la circulation sanguine ; Bartholin de Copenhague décrit les vaisseaux lymphatiques, Pecquet, Montpelliérain nous l'avons dit, découvre la fameuse citerne, dilatation du grand canal lymphatique, et le canal thoracique et décrit la circulation lymphatique ; Stenan décrit les mouvements des muscles, bientôt Wirsung décrit les canaux excréteurs du pancréas, l'Italien Malpighi crée l'histologie en étudiant la structure intime, cellulaire, des organes à l'aide du microscope. Le Hollandais De Graaf a décrit les follicules ovariens. Leeuwenhoek construit d'excellents microscopes et découvre grâce à eux les spermatozoïdes, les bactéries. Et combien de découvertes encore ? C'est là une totale efflorescence scientifique, pleine de promesses, même s'il est vrai que la médecine, avec un léger retard, semble encore tâtonner.

Voilà où nous en sommes à l'époque de Molière !

Avec certes cette opposition entre les « Anciens » et les « Modernes », si on peut s'exprimer ainsi par analogie avec ce qui se passe à cette époque dans le domaine des Lettres. Mais le paysage médical, contrairement à ce que pourrait d'abord laisser penser la satire de Molière, n'est pas figé si l'on s'éloigne de Paris. Montpellier en est le meilleur exemple ! Ce paysage médical est en pleine mouvance avec toutes ces influences

étrangères, ces découvertes scientifiques qui insinuent le doute sur une vérité que l'on pensait établie une bonne fois pour toute par Galien.

Mais, hormis Molière, plusieurs sources littéraires permettent d'appréhender ce que pouvait être le monde médical du XVIIe siècle. Les satires étaient nombreuses. Parmi elles, citons Boileau et son fameux *Arrêt burlesque* mais surtout les *Lettres* de Madame Marie de Rabutin-Chantal, célèbre Marquise de Sévigné, dont la lecture est indispensable pour qui veut connaître les mœurs au Grand Siècle. Elle y parle bien sûr de sa santé, dit adorer la médecine, mais ne pas beaucoup aimer les médecins à quelques exceptions près. « Quelle forfanterie que leur art ! » écrit-elle, sachant que par son rang elle a rencontré les plus célèbres de son temps.

2. L'image donnée par Molière de la Médecine de son époque à travers son théâtre

Toutes les pièces de Molière prouvent qu'il est un excellent témoin de son temps, parfaitement informé par ses amis médecins ou philosophes de tous les débats qui traversaient le monde médical.

Mieux encore : il a compris les chemins nouveaux où s'engageait une partie de la science médicale et les chemins anciens où s'enferrait une partie du corps médical.

Mais le comportement fréquent des médecins, profitant de la crédulité des patients, le choque et lui est insupportable. Il n'a nulle envie d'être tendre avec eux.

Cela commence dès les tournées de province, entre 1647 et 1658, avec quelques « scénettes » anecdotiques, et cela se poursuivra durant toute la résidence parisienne de Molière jusqu'à sa toute dernière création *Le Malade imaginaire* en 1673, rôle dans lequel il meurt le 17 février à peine rentré chez lui au sortir de la scène du Palais Royal.

Ainsi, toute sa vie, Molière n'aura de cesse de mettre en scène des malades, qu'ils le soient par feinte, par force ou par erreur, et des médecins imposteurs, que ce soit par hasard, par jeu ou par profession.

Et la portée de ses accusations évolue dans le temps.

Les quatre premières pièces que sont *Le Docteur amoureux* (1658), *Le Médecin volant* (1659), *Le Docteur pédant* (1660), *Les trois médecins pédants* (1661), certaines inspirées de la Commedia dell'arte ou du théâtre espagnol, sont de pures farces ou fabliaux où la caricature est destinée à fait rire sans plus de prétention et sans prêter à grandes conséquences, comme le ferait un humoriste aujourd'hui. On y entend des répliques telles que : « chacun se laissera étourdir de ton discours pourvu que tu parles d'Hippocrate et de Galien et que tu sois un peu effronté » ou encore : « Je ferai aussi bien mourir une personne qu'aucun médecin qui soit dans la ville ». Rien que quelques piques sans conséquence.

En revanche dans les œuvres plus tardives que sont *L'amour médecin* (1665), *Dom Juan ou le Festin de Pierre* (1665), *Le Médecin malgré lui* (1666), *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), et *Le Malade imaginaire* (1673), même si l'on y retrouve toujours la volonté de se moquer de la profession et de rire franchement, l'humour ne se situe plus sur le même registre ; il y est plus subtil et réfléchi, plus incisif et moins gratuit.

Ce savoureux échange entre Sganarelle, faux médecin, et Géronte, père abusé par le prestige du médecin dans la farce qu'est *Le Médecin malgré lui* en témoigne. Cet échange cible tout à la fois la morgue et l'incompétence du médecin, masquées sous le couvert d'un galimatias latinisant.

L'histoire en deux mots : Sganarelle, simple bûcheron, se voit contraint de jouer le médecin auprès de Géronte, père de Lucinde, qui veut marier sa fille contre son gré avec un homme riche ; mais voilà que Lucinde est récemment devenue muette.

Sganarelle apprend alors de la bouche de Léandre, amant de Lucinde, que la perte de parole de sa bien-aimée est feinte ; il s'agit là d'un stratagème fait pour échapper à ce mariage arrangé imposé par son père.

Écoutons l'échange entre Géronte et Sganarelle :

- GÉRONTE : Oui, je n'ai qu'elle de fille ; et j'aurais tous les regrets du monde si elle venait à mourir.
- SGANARELLE : Qu'elle s'en garde bien ! Il ne faut pas qu'elle meure sans l'ordonnance du médecin.
- GÉRONTE : Mais je voudrais bien que vous me puissiez dire d'où cela vient. (que ma fille soit muette)
- SGANARELLE : Il n'y a rien de plus aisé ; cela vient de ce qu'elle a perdu la parole.
- GÉRONTE : Fort bien. Mais la cause, s'il vous plaît, qui fait qu'elle a perdu la parole ?
- SGANARELLE : Tous nos meilleurs auteurs vous diront que c'est l'empêchement de l'action de sa langue.
- GÉRONTE : Mais encore, vos sentiments, sur cet empêchement de l'action de la langue ?
- SGANARELLE : Aristote, là-dessus, dit de fort belles choses. Pour revenir donc à notre raisonnement, je tiens que cet empêchement de l'action de sa langue est causé par de certaines humeurs qu'entre nous autres savants, nous appelons humeurs peccantes ; peccantes, c'est-à-dire... humeurs peccantes ; d'autant que les vapeurs formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, venant… pour ainsi… à … Entendez-vous, le latin ?
- GÉRONTE : En aucune façon.
- SGANARELLE : Vous n'entendez point le latin ?
- GÉRONTE : Non.
- SGANARELLE (avec enthousiasme) : Cabricias, arci thuram, catalamus, singulariter nominativo, haec musa, la muse, bonus, bona, bonum. Deus sanctus, estne oratio latinas ? Etiam, oui. Quare ? Pourquoi ? Quia substantivo et adjectivum, concordat in generi, numerum et casus.
- GÉRONTE : Ah que n'ai-je étudié !
- SGANARELLE : Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer, du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *Armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec, *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin des vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate ; et parce que les dites vapeurs… Comprenez bien ce raisonnement, je vous prie ; et parce que les dites vapeurs ont une certaine malignité… Écoutez bien ceci, je vous conjure… une certaine malignité qui est causée… soyez attentif s'il vous plaît, qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs… *Ossabandus, nequeis, nequer, potarinum, quipsa milus*. Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette.
- GÉRONTE : On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué : c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont ; que le cœur est du côté gauche, et le foie du côté droit.
- SGANARELLE : Oui, cela était autrefois ainsi : mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle.
- GÉRONTE : C'est ce que je ne savais pas, et je vous demande pardon de mon ignorance.
- SGANARELLE : Il n'y a point de mal ; et vous n'êtes pas obligé d'être aussi habile que nous.

Voilà pour cet échange édifiant sur l'ignorance, l'arrogance, la pédanterie du supposé « sachant » reproduites à merveille par les propos de Sganarelle.

Et que dire de cette déclaration finale de Sganarelle à Léandre sur la profession de médecin ?

« Je trouve que c'est le métier le meilleur de tous ; car, soit qu'on fasse bien, ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. Les bévues ne sont point pour nous, c'est toujours la faute de celui qui meurt. Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde ; et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué. »

Quel cynisme dans l'évocation de cette profession, dans l'évocation de ce rapport intime qui est plein d'espoir crédule côté patient, mais plein de morgue moqueuse côté professionnel. La satire a progressé !

Mais un an plus tôt déjà, dans *Dom Juan ou le Festin de pierre*, l'échange entre Sganarelle, valet déguisé en médecin, et Dom Juan, son maître, sur la médecine en disait long sur la considération que Molière porte aux médecins :

- SGANARELLE : Mais savez-vous, monsieur, que cet habit me met déjà en considération, que je suis salué des gens que je rencontre et que l'on me vient consulter ainsi qu'un habile homme ?
- DOM JUAN : Tu leur as répondu que tu n'y entendais rien ?
- SGANARELLE : Moi ? Point du tout ! J'ai voulu soutenir l'honneur de mon habit ; j'ai raisonné sur le mal, et je leur ai fait des ordonnances à chacun.
- DOM JUAN : Et quels remèdes encore leur as-tu ordonnés ?
- SGANARELLE : Ma foi, monsieur, j'en ai pris par où j'en ai pu attraper ; j'ai fait mes ordonnances à l'aventure, et ce serait une chose plaisante si les malades guérissaient et qu'on m'en vînt remercier.
- DOM JUAN : Et pourquoi non ? par quelle raison n'aurais-tu pas les mêmes privilèges qu'ont tous les autres médecins ? Ils n'ont pas plus de part que toi aux guérisons des malades et tout leur art est pure grimace.

Voilà qui est dit !

La même année, dans cette autre pièce qu'est *L'Amour médecin*, tout à la fois farcesque et satirique, marquant le tournant entre ces deux formes de comédie, les critiques sont plus vives encore, mordantes et quelque peu agressives.

Les médecins de la Cour s'en étant plaints, Louis XIV aurait répondu à leurs doléances par cette phrase : « Les médecins font assez souvent pleurer pour qu'ils fassent rire quelques fois. »

L'histoire en deux mots : Lucinde est amoureuse de Clitandre. Son père, Sganarelle, ne veut pas en entendre parler, ne voulant se séparer ni de ses biens ni de sa fille pour un inconnu. Lucinde fait alors mine d'être malade de dépression. Après le passage de quatre médecins, en total désaccord entre eux pour ce qui est du diagnostic et du traitement le plus adéquat, Clitandre, son amoureux, se fait passer pour médecin d'un type nouveau « guérissant, dit-il, par les paroles, les sons, les lettres, les talismans et non par l'émétique, les saignées, les médecines et les lavements ».

Après examen de la patiente, il propose à Sganarelle de guérir sa fille, qu'il diagnostique obsédée par le mariage, en lui faisant croire qu'il l'épousera mais ce sera, dit-il, devant un faux notaire. Sganarelle acquiesce mais réalise bientôt, et trop tard, la supercherie : ce fut un vrai serment de mariage reçu devant un vrai homme de loi.

Les assertions contre les médecins sont là encore nombreuses et d'une portée plus profonde. Molière souligne encore l'incompétence, la suffisance, le cynisme, la cupidité mais aussi l'attachement aveugle aux dogmes de l'enseignement reçu.

Notamment dans cette scène où les quatre médecins appelés au chevet de Lucinde, se contredisent en diagnostic et traitement et se querellent publiquement. Cette scène (soit dit en passant) n'est pas sans fondement ; elle fait référence à la mort de Mazarin entouré de quatre médecins en désaccord qui incriminaient respectivement le cœur, la rate, le foie, et le poumon.

Molière s'en sert alors pour sortir de la farce et distiller sa philosophie concernant la peur de mourir et la crédulité en une médecine salvatrice à quoi répondent des médecins sans scrupule. Pour cela, il y fait intervenir un cinquième médecin qui apostrophe et sermonne ses confrères en ces termes :

« N'avez-vous point de honte, Messieurs, de montrer si peu de prudence, pour des gens de votre âge, et de vous être querellés comme de jeunes étourdis ? Ne voyez-vous pas bien quel tort ces sortes de querelles nous font parmi le monde ? […] si nous n'y prenons garde, nous allons nous ruiner nous-mêmes […] mais enfin toutes ces disputes ne valent rien pour la médecine. Puisque le Ciel nous fait la grâce que, depuis tant de siècles, on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hommes avec nos cabales extravagantes, et profitons de leur sottise le plus doucement que nous pourrons. Nous ne sommes pas les seuls, comme vous savez, qui tâchons à nous prévaloir de la faiblesse humaine. C'est là que va l'étude de la plupart du monde, et chacun s'efforce de prendre les hommes par leur faible, pour en tirer quelque profit. […] Mais le plus grand faible des hommes, c'est l'amour qu'ils ont pour la vie ; et nous en profitons, nous autres, par notre pompeux galimatias, et savons prendre nos avantages de cette vénération que la peur de mourir leur donne pour notre métier. Conservons-nous donc dans le degré d'estime où leur faiblesse nous a mis, et soyons de concert auprès des malades pour nous attribuer les heureux succès de la maladie, et rejeter sur la nature toutes les bévues de notre art. »

Édifiant !

Et que dire enfin, dans un tout autre registre strictement médical celui-là, de cet échange final de *L'Amour médecin* entre Sganarelle, père de Lucile, et Clitandre, amoureux de Lucile, déguisé en faux médecin :

- SGANARELLE : Eh bien ! Notre malade ? Elle me semble un peu plus gaie.
- CLITANDRE : C'est que j'ai déjà fait agir sur elle un de ces remèdes que mon art m'enseigne. Comme l'esprit a grand empire sur le corps, et que c'est de lui bien souvent que procèdent les maladies, ma coutume est de courir à guérir l'esprit avant que de venir au corps.

Alors là c'est une chose nouvelle et surprenante !

Contrebalançant l'attitude dogmatique des quatre médecins précédents, Molière nous offre une ouverture sur des thérapeutiques alternatives, une belle anticipation sur la médecine psychosomatique, de l'influence de la psyché sur le soma !

Mais c'est dans *Monsieur de Pourceaugnac*, comédie-ballet, que Molière va regrouper en une scène toutes ses attaques contre la médecine et les médecins de son temps et nous donner la plus belle, la plus longue et minutieuse description des trois phases de l'art médical : « diagnose, prognose et thérapie ». L'intrigue est simple : Oronte veut marier contre son gré sa fille Julie à un riche avocat provincial nommé M. de Pourceaugnac qu'il ne connaît que par relations. Éraste, amant de Julie, aidé de comparses, met en place plusieurs stratagèmes pour faire échouer ce projet dès l'arrivée de M. de Pourceaugnac à Paris. Le premier stratagème, le seul qui nous intéresse ici, consiste à inviter M. de Pourceaugnac à résider en une maison où un médecin, appelé au motif que ce nouvel arrivant est fou, accréditera cette thèse et informera Oronte qu'il va marier sa fille à un dément. Forts de cette machination et de quelques autres qui fonctionnent à merveille, les deux partis renoncent au projet de mariage et Eraste pourra alors épouser Julie.

- PREMIER MÉDECIN : « Je dis donc, Monsieur, avec votre permission, que notre malade ici présent est malheureusement attaqué, affecté, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien mélancolie hypocondriaque, espèce de folie très fâcheuse, et qui ne demande pas moins qu'un Esculape comme vous, consommé dans notre art, vous, dis-je, qui avez blanchi, comme on dit, sous le harnois, et auquel il en a tant passé par les mains de toutes les façons. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque, pour la distinguer des deux autres ; car le célèbre Galien établit doctement à son ordinaire trois espèces de cette maladie que nous nommons mélancolie, ainsi appelée non seulement par les Latins, mais encore par les Grecs, ce qui est bien à remarquer pour notre affaire : la première, qui vient du propre vice du cerveau ; la seconde, qui vient de tout le sang, fait et rend atrabilaire ; la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, et fait la maladie dont, par notre raisonnement, il est manifestement atteint et convaincu. Qu'ainsi ne soit, pour diagnostique incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez ; cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marquée chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps, menue, grêle, noire et velue, lesquels signes le dénotent très affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres : laquelle maladie, par laps de temps naturalisée, envieillie, habituée, et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourrait bien dégénérer ou en manie, ou en phtisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur. Tout ceci supposé, puisqu'une maladie bien connue est à demi guérie, car *ignoti nulla est curatio morbi*, il ne vous sera pas difficile de convenir des remèdes que nous devons faire à Monsieur. Premièrement, pour remédier à cette pléthore obturante, et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement, c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses : en premier lieu de la basilique, puis de la céphalique ; et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large, afin que le gros sang puisse sortir ; et en même temps, de le purger, désopiler, et évacuer par purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, mélanogogues, et caetera ; et comme la véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit-lait clair, pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse, et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur ; mais, avant toute chose, je trouve qu'il est bon de le réjouir par agréables conversations, chants et instruments de musique, à quoi il n'y a pas d'inconvénient de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, disposition et agilité puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis, qui occasionne l'épaisseur de son sang, d'où procède la maladie. »

Il est intéressant de noter que toute la description clinique et thérapeutique de la mélancholie hypocondriaque à laquelle on assiste là est extraite mot pour mot des œuvres d'Abraham de la Framboisière, médecin de Louis XIII, adepte de Galien. Les prescriptions de danses, conversations, musique sont, elles, en revanche, de Molière !
Édifiante cette attaque en règle de la médecine des « Anciens » !
Et que dire encore de cette description de la mélancolie…

Mélancolie qui est non plus suggérée mais réellement incarnée, dans *Le Malade imaginaire* à travers le personnage d'Argan. Celui-ci souffre d'une affection mentale, forme d'égarement fantasmatique sans aucun substrat organique, que nous qualifierions aujourd'hui de névrose obsessionnelle. Mais très curieusement, ce concept pathologique n'existait pas encore à l'époque de Molière. Ce n'est que dix ans plus tard que ce syndrome sera décrit par un médecin anglais, Thomas Sydenham, travaillant sur l'hystérie et la mélancolie hypocondriaque. Comment Molière en a-t-il eu l'intuition ? Incroyable ! Argan est malade de la médecine qui, sans l'avoir déclenchée peut-être, entretient sa névrose.

Mais avant d'en finir avec *Le Malade imaginaire*, deux scènes méritent que l'on s'y arrête un instant.

D'abord celle où Monsieur Purgon, furieux qu'Argan ait négligé de prendre un lavement qu'il lui avait prescrit, introduit dans l'imagination d'Argan l'idée de mort prochaine à travers ce discours funèbre, excommunicatoire :

- MONSIEUR PURGON : J'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile, et à la féculence de vos humeurs.
- ARGAN : Mon Dieu !
- MONSIEUR PURGON : Et je veux qu'avant qu'il soit quatre jours, vous deveniez dans un état incurable.
- ARGAN : Ah ! miséricorde.
- MONSIEUR PURGON : Que vous tombiez dans la bradypepsie.
- ARGAN : Monsieur Purgon. !
- MONSIEUR PURGON : De la bradypepsie, dans la dyspepsie.
- ARGAN : Monsieur Purgon !
- MONSIEUR PURGON : De la dyspepsie, dans l'apepsie.
- ARGAN : Monsieur Purgon !
- MONSIEUR PURGON :De l'apepsie, dans la lienterie.
- ARGAN : Monsieur Purgon !
- MONSIEUR PURGON : De la lienterie, dans la dyssenterie.
- ARGAN : Monsieur Purgon !
- MONSIEUR PURGON : De la dyssenterie, dans l'hydropisie.
- ARGAN : Monsieur Purgon !
- MONSIEUR PURGON : Et de l'hydropisie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre folie.
- ARGAN : Ah ! mon Dieu ! je suis mort !

Ainsi, non seulement inefficace, la médecine peut être nuisible par sa rhétorique tyrannique qui accable le patient.

Elle peut l'être aussi par ses prescriptions vaines ou nocives qui affaiblissent le malade et rendent malade le bien-portant. C'est l'objet de cette deuxième scène où Béralde, frère d'Argan, soutient ce paradoxe que « Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies ».

3. Conclusions

Alors, que conclure sur cet acharnement de Molière contre la médecine et les médecins ?

Ce sont les travaux de deux grands spécialistes du Théâtre du XVIIe siècle : Bénédicte Louvat et Georges Forestier qui, après s'être longuement plongés l'un et

l'autre dans toutes les archives que l'on possède sur Molière, vont nous permettre de résoudre cette énigme.

Tous deux d'abord récusent les deux explications à cet acharnement anti-médical qui ont été avancées par le passé et qui n'ont aucun fondement :

- Un règlement de compte domestique personnel avec certains médecins de son entourage : faux ! On n'en retrouve aucune trace !
- Un état de santé déplorable lié à de mauvais soins : faux !

Contrairement à ce qu'a écrit son premier biographe farfelu de l'époque, Grimarest, contrairement à ce que l'on a voulu faire dire aux notes de La Grange, comédien-secrétaire de la compagnie de Molière, Molière n'était pas spécialement malade, ou pas plus que ses contemporains ; sa mort a surpris tous les Parisiens et il a été certainement victime d'une épidémie de grippe qui fut particulièrement importante au cours de l'hiver 1672-1673.

Donc tout cela ne tient pas ! Mais alors pourquoi cette haine anti-médicale ?

Pour Bénédicte Louvat et Georges Forestier il y aurait deux raisons :

- La première raison, la plus évidente, est sans nul doute son opposition à l'aspect dogmatique, péremptoire du discours médical, profitant de la crédulité consentie des patients.

  Molière ne peut pas le supporter. Il en prend même le contre-pied. Se montrant ouvert aux propositions alternatives de la médecine psychosomatique, de l'art-thérapie, des traitements comportementaux des névroses, et tout cela très curieusement avant l'heure ! Il n'y a pas de meilleure preuve de son anti-dogmatisme médical ! Mais en allant plus loin, n'y aurait-il pas, au-delà de la médecine et des médecins, une attaque plus globale de l'esprit de dogmatisme régnant à l'époque de Molière dans bien d'autres domaines de croyance ? Dogmatismes politiques, sociaux, religieux qui étaient « protégés » et que l'on ne pouvait pas attaquer de front aussi facilement que le dogmatisme médical. C'est ce que confirme Perrault, quand il écrit : « il s'agissait chez Molière d'afficher une forme de scepticisme radical envers toutes les formes de savoir dogmatique ». C'est très clair dans la bouche d'un de ses illustres contemporains !
- La deuxième raison, peut-être moins évidente celle-là, est certainement la haine de tous les endoctrinements dont sont victimes consentantes beaucoup de personnes. Et Molière pointe là le parallèle que l'on peut faire entre cette confiance aveugle en la médecine et cette crédulité béate en une religion-miracle, qui résoudrait tout. Crédulité qu'est celle de tous ces faibles égarés que l'on ne parvient pas à raisonner et que Molière voudrait alerter. Stop à l'endoctrinement ! Perrault l'évoque d'ailleurs, lui qui est proche du Roi et de la Cour, quand il écrit : « Molière veut peut-être aussi balayer l'orthodoxie religieuse à laquelle sa satire d'*Esculape* fait malicieusement allusion. »

Eh bien ce n'est rien d'autre que dit Georges Forestier quand il rappelle que pour Molière le succès de la médecine repose sur la crédulité de l'Homme, qu'elle est révélatrice de la « faiblesse humaine », ce qui la rapproche des sciences fallacieuses comme l'alchimie et la divination. Et Georges Forestier de conclure : « Comprenne qui voudra, dut s'amuser Molière. Il savait bien que, dans le climat qui régnait à la Cour, en cette période tumultueuse de son *Tartuffe* interdit, nombreux seraient ceux qui percevraient l'allégorie et entendraient cette dénonciation de la médecine comme une attaque de la religion dans sa pratique fétichiste, dévote. Pour les autres, qui voulaient y rester sourds, il leur suffirait de s'en tenir au premier niveau de compréhension : la critique de la médecine restait une critique de la médecine et Molière demeurait inattaquable. »

Faut-il d'autres arguments plaidant en faveur de cette intrication entre médecine et religion ? En voici :

- le galimatias latinisant commun au corps médical et au clergé,
- le cynisme dans l'évocation de la mort, pleine de peur et d'espoir crédule côté profane, mais pleine de morgue moqueuse côté professionnel,
- la diatribe de Monsieur Purgon face à Argan dans l'Acte III du *Malade imaginaire* qui a tout d'un rituel d'excommunication,
- l'usage de la notion d'« impiété » dans la scène 2 de l'Acte V de *Dom Juan* où Sganarelle aborde la notion de croyance et traite son maître d'impie en médecine.

À cette scène répond, quelque huit ans plus tard d'ailleurs, la discussion entre Argan et son frère Béralde dans *Le Malade imaginaire* ; elle est de la même veine :

- ARGAN : Mais, mon Frère, vous ne croyez donc point à la Médecine ?
- BÉRALDE : « Moi, mon Frère ? Nullement, et je ne vois pas que pour son salut, il soit nécessaire d'y croire.
- ARGAN : […] Et pourquoi, mon Frère, ne voulez-vous pas qu'un homme en puisse guérir un autre ?
- BÉRALDE : Parce que les ressorts de notre machine sont mystères jusques ici inconnus, où les hommes ne voient goutte, et dont l'Auteur de toutes choses s'est réservé la connaissance.

Belle démonstration ici du respect des croyances, mais loin de toute obligation dogmatique ou de tout endoctrinement.

Comme l'écrit Bénédicte Louvat : « Cet entrelacement des motifs médicaux et religieux n'est pas nécessairement ce que la mémoire collective a retenu des scènes de médecine, mais c'est pourtant là le sous-texte et la singularité de ces scènes qu'il faudrait retenir. »

Molière aura ainsi imprimé sa marque propre à la satire médicale, fréquente à cette époque, de deux manières :

- d'une part en traitant la médecine en tant que telle, mais aussi comme une métaphore de la religion quand elle est dogmatique et « endoctrinante »,
- d'autre part en faisant valoir des ouvertures vers d'autres conceptions médicales et vers une philosophie du plaisir et de la vie qui se rapproche de l'épicurisme. Ne vous aura pas échappé l'importance de la musique et de la danse dans la vie, pour leurs pouvoirs curatifs et leur capacité à nous délivrer de la crainte de la mort, comme cela est évoqué dans les comédies-ballets.

Partant de la médecine et des médecins, l'élargissement de focale auquel nous invite Molière nous apprend décidément beaucoup sur la société du XVIIe siècle.